Québec, 14 janvier 2021

Madame Chantal Rouleau Ministre déléguée aux transports Responsable – Transport maritime Gouvernement du Québec

Objet : le Gouvernement du Québec ne doit pas subventionner Laurentia

Madame la ministre,

Je vous écris aujourd'hui pour vous enjoindre à convaincre vos collègues du Conseil des ministres de ne pas subventionner la réalisation du projet Laurentia de l'Administration portuaire de Québec (APQ). Plusieurs raisons justifient un tel refus de soutenir ce très mauvais projet.

La prémisse sous-jacente à Laurentia est fausse. L'APQ justifie ce projet en disant qu'elle a besoin des revenus qu'il génèrerait pour financer la rénovation de ses infrastructures qui seraient en piteux état dans les autres secteurs du port. Comment les locataires d'une si petite portion du territoire du port pourraient-ils accepter de payer pour refaire des infrastructures que les autres locataires ont utilisé pendant des décennies sans payer pour leur maintien en bon état? À cet effet, je vous invite à lire un texte ci-joint, que j'ai signé il y a quelque temps.

Laurentia ne créerait pas d'emplois. Depuis plusieurs années, les représentants de l'APQ claironnent que leur projet créerait des centaines, voire des milliers d'emplois; c'est faux! D'abord parce que Laurentia serait un des terminaux de conteneurs parmi les plus automatisés au monde, selon les dires de l'APQ elle-même. Ailleurs, de tels terminaux, plus gros que ce qui est envisagé à Québec, n'emploient que quelques dizaines de personnes pour des volumes d'affaires beaucoup plus importants que ce que prévoit Laurentia. Ensuite, parce que les emplois qui seraient créés à Québec seraient perdus ailleurs, le marché des terminaux de conteneurs étant en surcapacité pour encore des décennies. Le projet Laurentia vampiriserait les emplois d'autres ports, principalement ceux du Port de Montréal.

Le projet Laurentia est fortement rejeté par la population de Québec. Depuis au moins deux décennies, chaque fois que l'Administration portuaire de Québec a mis de l'avant des projets d'agrandissement par remblaiement dans le fleuve, la population s'y est intensément opposée. Les raisons en sont multiples, allant du refus d'altérer irrémédiablement le paysage de Québec et un des plus beaux plans d'eau de la province, jusqu'à la volonté de préserver les écosystèmes locaux, en passant par le refus de voir une entité sous juridiction fédérale bafouer les lois et règlements du Québec en toute impunité.

Le rejet définitif de Laurentia aurait des impacts positifs sur l'économie. Depuis les années 1960, l'agrandissement du Port de Québec et sa volonté de s'agrandir davantage ont littéralement pris en otage tout le secteur du littoral est de Québec. C'est principalement la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, dont l'objectif premier était de mieux desservir le secteur du port, qui a causé un profond déclin socio-économique en coupant du jour au lendemain l'achalandage requis pour maintenir la vitalité du secteur. En rejetant définitivement de financer Laurentia, le Gouvernement du Québec pourrait plutôt investir dans la revitalisation et la mise en valeur du littoral est de Québec et contribuer ainsi, notamment, à la renaissance de l'industrie touristique du secteur. Ceci aurait assurément des retombées économiques plus importantes que Laurentia. À cet effet, je vous invite à lire un autre texte ci-joint qui porte sur ce sujet.

Je suis convaincu, comme une grande partie de la population de Québec, que Laurentia est un mauvais projet et que le Gouvernement du Québec doit impérativement lui retirer son appui. C'est un projet qui aurait de multiples effets néfastes pour notre ville et notre province et qui ne profiterait qu'à un petit nombre d'entrepreneurs, dont plusieurs sont des entités étrangères. Vous, Madame la Ministre, et vos collègues du Conseil des ministres, avez le pouvoir d'éviter qu'une erreur irréparable soit commise. Moi et un très grand nombre de mes concitoyens vous en serions immensément reconnaissants.

Veuillez agréer, Madame Rouleau, mes salutations respectueuses.

Patrick Albert

atrick albert

Citoyen de l'arrondissement Beauport à Québec

C.c.

M. Yves Ouellet, secrétaire général, ministère du Conseil exécutif Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre et députée de la circonscription Louis-Hébert

M. Sol Zanetti, député de la circonscription Jean-Lesage

P. j.:

- texte publié dans la section « Points de vue » du journal Le Soleil, 22 novembre 2015
- texte publié dans la section « Opinions » du journal Le Devoir, 14 décembre 2020

La fuite en avant du Port de Québec

PATRICK ALBERT Québec

POINT DE VUE / L'Administration portuaire de Québec (APQ) a présenté mardi dernier son projet Beauport 2020 aux élus municipaux de Québec dans le cadre d'un comité plénier. Le pdg de l'APQ, Mario Girard, y a fait candidement deux aveux surprenants : les infrastructures portuaires à Québec seraient en état de décrépitude avancée, au point de nécessiter des investissements de 310 millions \$; l'APQ n'aurait pas de liquidités pour les réparer, malgré une moyenne de revenus de 8,9 millions \$ par an depuis 10 ans.

Que signifient ces aveux? D'abord, que toute l'esbroufe faite au sujet de la croissance des activités au port de Québec n'était qu'un écran de poussière camouflant un mode d'opération voué aux déficits, malgré l'affichage de revenus satisfaisants dans les rapports annuels.

Ensuite, que l'APQ aurait accordé des rabais importants à ses locataires en soustrayant de ses tarifs de location les sommes nécessaires au maintien des actifs. Or, les principes de saine gestion stipulent que toute entreprise commerciale, ce qu'est l'APQ dans son statut actuel, doit inclure les frais liés au maintien de ses actifs dans le coût de vente de ses services. Les sommes perçues peuvent alors être réinvesties pour garantir des infrastructures performantes et en bon état aux locataires et utilisateurs.

Si les actifs de l'APQ sont en état de décrépitude avancée, c'est que les entreprises en bénéficiant ont payé un coût inférieur à ce qu'elles auraient dû payer pendant de longues périodes. Au mieux, c'est de la très mauvaise gestion, au pire, on pourrait y voir une forme de collusion.

L'Administration portuaire de Québec veut maintenant obtenir des fonds publics pour remblayer le fleuve sur une surface équivalente à 26 terrains de football afin de générer des revenus pour payer les réparations. À quel prix faudra-t-il louer ces espaces et quelle entreprise voudra s'y établir, sachant qu'elle devra payer pour l'entretien des locataires précédents?

Un tel plan d'affaires est clairement une fuite en avant et nos élus ne semblent y voir que du feu. À moins que l'esbroufe de l'APQ, combinée à la complaisance des élus, cache une réalité plus pernicieuse. En tant que contribuables à qui on demande d'assumer la facture, il est bien difficile de faire confiance aux acteurs en présence quand on y réfléchit un peu.

Des solutions de rechange au projet Laurentia

PATRICK ALBERT Québec

Le projet Laurentia est la dernière itération des velléités d'expansion du Port de Québec, velléités qui ont débuté au cours des années 1960. À cette époque, on souhaitait remblayer la totalité de la baie de Beauport, de la péninsule actuelle jusqu'à la chute Montmorency, afin d'y établir un parc d'industries lourdes et des installations portuaires de plus grande envergure. Cette vision de développement était basée sur des hypothèses de croissance démographique et économique démesurées à l'horizon des années 1980 qui ne se sont jamais réalisées à ce jour. Bref, il s'agissait véritablement d'« idées de grandeur » soutenues par des intervenants qui avaient tout à y gagner, soit des firmes d'ingénierie, des compagnies de construction et... des administrateurs portuaires.

Malgré l'improbabilité du scénario proposé, cette vision de développement a engendré des travaux de très grande envergure, notamment sur le réseau routier de la grande région de Québec, qui ont encore à ce jour des impacts négatifs majeurs sur la qualité de vie de la population. La construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, celle qui a la plus grande capacité de toute la région, a non seulement complètement coupé les quartiers limitrophes de leur accès au fleuve, mais elle a surtout provoqué le déclin quasi total de l'activité économique du boulevard Sainte-Anne. Celui-ci était jusque-là une artère commerciale importante de la ville, mais, du jour au lendemain, il a perdu l'achalandage essentiel au maintien d'une grande partie des activités économiques qui s'y tenaient. Depuis, les quartiers littoraux de l'est de Québec sont progressivement devenus économiquement et socialement moribonds.

La réalisation du projet Laurentia s'inscrit dans la même logique néfaste qui a entraîné le déclin des quartiers du littoral est de Québec. En altérant le paysage, en augmentant la circulation maritime, ferroviaire et routière, en ajoutant à la pollution de l'air, à la pollution par le bruit et aux ravages des milieux marins, en altérant irrémédiablement le plus beau plan d'eau de la région, le projet Laurentia rendrait encore moins attrayant le secteur pour les investisseurs ou les résidents, présents ou éventuels. Les velléités de développement du Port de Québec ont littéralement pris en otage tout le littoral est de Québec depuis plus de cinquante ans maintenant. Il faut mettre fin à cette situation.

En refusant le projet Laurentia, le gouvernement du Canada ouvrirait la porte à de nouvelles perspectives de développement du littoral est de notre ville patrimoniale, des solutions économiques beaucoup plus attrayantes pour la population locale et qui auraient des retombées locales majeures. Par exemple, on pourrait alors véritablement envisager la conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain à l'image de la promenade Samuel-De Champlain dans l'ouest de la ville, qui a été et demeure un immense succès et qui jouit d'une très grande acceptabilité sociale. L'industrie récréotouristique du littoral est vivrait à coup sûr une véritable renaissance, ce qui aurait un effet d'entraînement majeur pour les autres secteurs d'activité, et ce, pour des décennies à venir.

Pour réorienter et redynamiser le développement économique et social du littoral est de Québec, il faut rejeter le projet Laurentia et mettre fin à tout jamais aux menaces sur l'intégrité de la baie de Beauport et du littoral est de Québec.